Depuis le 1er janvier 2007, la Direction Départementale de l'Equipement du Tarn a transféré au Département sous l'autorité de son President et au sein de la Direction des Routes l'ensemble du personnel et des moyens nécessaires à l'exercice des missions qu'elle exécutait pour le compte de la collectivité. Près de 400 agents ont été concernés par cette organisation.

Les missions transférées sont essentiellement l'entretien, l'exploitation des routes départementales ainsi que la surveillance des travaux. **L'organisation départementale est désormais basée sur 3 niveaux :**

→ 4 pôles

→ **3 pôles d'aménagement** assureront la tâche de cohérence territoriale et de représentativité du Département.

- le pôle **Nord-Est**, recouvrant le Pays de l'Albigeois et des Bastides, est basé à **Carmaux**. Il est constitué des secteurs de Réalmont, Carmaux et Cordes,
- le pôle **Ouest**, recouvrant le Pays du vignoble Gaillacois, des Bastides, Val Dadou et Cocagne, est basé à **Graulhet**. Il est constitué des secteurs de Gaillac, Graulhet et Lavaur,
- le pôle **Sud-Est**, recouvrant le Pays d'Autan, Cocagne, Sidobre, Monts de Lacaune et Haut Languedoc, est basé à **Mazamet**. Il est constitué des secteurs de Castres, Brassac, Lacaune et Mazamet.

→ **1 pôle parc routier** basé à Albi et une annexe à Castres.

Missions des pôles

- Il a la responsabilité de l'ensemble des tâches concernant le réseau routier départemental situé dans les limites administratives du pôle ou ponctuellement jusqu'aux limites de l'itinéraire quand celui-ci sort du pôle.

  Il est, sous l'autorité du DGA technique et du directeur des routes, le représentant des services pour toutes questions relatives à ce réseau (permission de voirie, accès, ...) ainsi qu'au développement urbain (carte communale, PLU, SCOT).

  Le pôle est aussi l'interlocuteur pour toutes questions intéressant localement le Département en relais de la direction compétente, dans les domaines suivants : collèges, sentiers de randonnées, dossier de subvention communale en traverse d'agglomération, etc.

- Il assure l'achat des véhicules destinés à la Direction des Routes et l'entretien de tous les véhicules et accessoires du Département.
  Il réalise les travaux sur l'ensemble du Département principalement de marquage, les enduits superficiels...

→ 10 secteurs d'entretien routier.

Ils assurent les tâches d'entretien routier en continuité d'itinéraire.

Ces secteurs correspondent à un ensemble homogène de tronçons de routes départementales de 250 km en montagne à 450 km en plaine.

Les limites de secteur correspondent à des limites d'intervention sur les différents itinéraires. Elles ne recouvrent pas des limites administratives précises mais correspondent à des limites de gestion.

Missions du secteur

Le secteur assure la mise en œuvre de la politique d'entretien et de rénovation du patrimoine routier départemental, et ponctuellement en tant que besoins, l'organisation et la gestion des interventions sur du patrimoine départemental non routier (sentier de randonnée par exemple).

Il est sous l'autorité du chef de pôle, le représentant des services sur les questions liées à la gestion, à l'exploitation de la route ou à leurs attentes sur leur secteur d'intervention.

Le chef de secteur est aussi l'interlocuteur sur les questions liées à la gestion et à l'exploitation de la route sur leur secteur d'intervention.

→ 30 centres d'exploitation

au niveau le plus proche du terrain : répartis sur l'ensemble du territoire départemental.

Cette organisation a été conçue pour répondre au quotidien aux attentes des usagers :
se déplacer d'un point à l'autre dans le département dans les meilleures conditions de sécurité.

Missions du centre d'exploitation

Ils sont organisés en équipes qui assurent l'ensemble des tâches liées à l'exploitation, à l'entretien et à la rénovation du patrimoine routier départemental.

Ils assurent la viabilité hivernale et participent aux astreintes.

Ils participent également aux interventions d'urgences dues aux intempéries ou aux accidents de la circulation.

Service routier départemental

...une organisation de proximité
au service des territoires du Tarn

TARN
LE DÉPARTEMENT

Info route
Tarn.fr

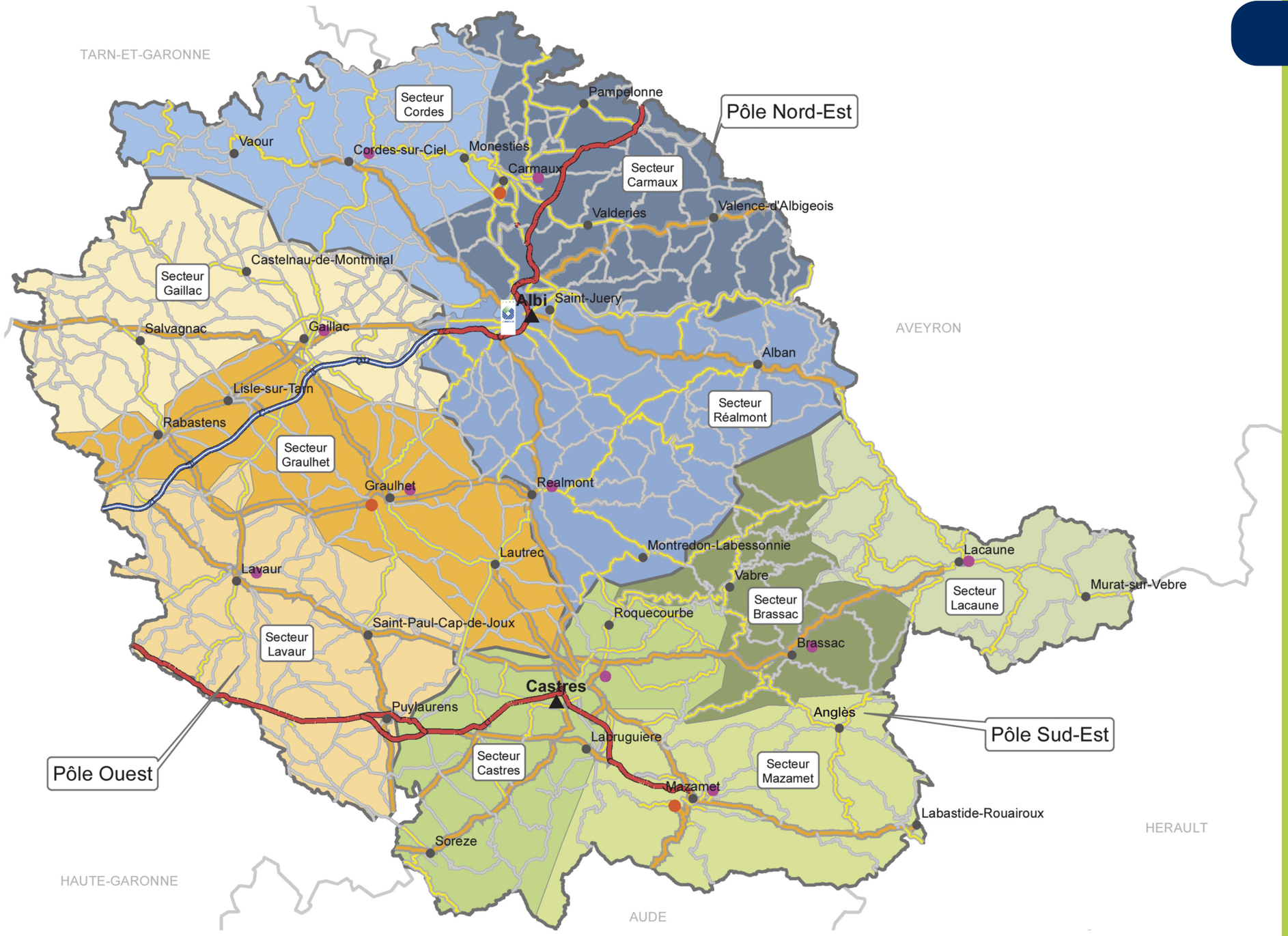

Légende

- Siège Direction des routes
- Pôles parc routier
- Pôles d'aménagement
- Secteur routier
- Centre exploitation
- Autoroute
- Nationale
- RD catégorie 1
- RD catégorie 2
- RD catégorie 3

POLES D'AMENAGEMENT, PARC et SECTEURS ROUTIERS

Pôle d'Aménagement Routier Nord-Est
8 place de la République
81400 CARMAUX - tél : 05 63 80 12 20

Secteur Routier Carmaux
8 place de la République
81400 CARMAUX - tél : 05 63 80 12 29

Secteur Routier de Cordes sur Ciel
37 avenue de la Grésigne
81170 CORDES SUR CIEL - tél : 05 63 53 79 60

Secteur Routier de Réalmont
1 Route de Graulhet
81120 REALMONT - tél : 05 63 60 02 34

Pôle d'Aménagement Routier Ouest
Avenue Saint-Exupéry
81300 GRAULHET - tél : 05 63 42 82 52

Secteur Routier de Gaillac
37 avenue de Lattre de Tassigny
81600 GAILLAC - tél : 05 67 89 62 80

Secteur Routier de Graulhet
Avenue Saint-Exupéry
81300 GRAULHET - tél : 05 63 42 82 57

Secteur Routier de Lavaur
75 impasse de Cocagne
81500 LAVAUR - tél : 05 63 83 13 00

Pôle d'Aménagement Routier Sud-Est
28 rue du Couvent
81200 MAZAMET - tél : 05 63 97 70 90

Secteur Routier de Brassac
Route du Salas
81260 BRASSAC - tél : 05 63 74 41 20

Secteur Routier de Castres
Place du 1er Mai
81100 CASTRES - tél : 05 63 62 62 35

Secteur Routier de Lacaune
Place de la gare
81230 LACAUNE - tél : 05 63 37 62 10

Secteur routier de Mazamet
28 rue du Couvent
81200 MAZAMET - tél : 05 63 97 70 99

Pôle Parc Routier
13 rue Jean Rostand - ZA Val de Caussels
81000 ALBI - tél : 05 63 77 39 50

Pôle Parc Routier annexe
rue Augustin Fresnel - ZI de Mélou
81100 CASTRES - tél : 05 63 71 31 90